

Nouvelle maîtresse à la Maternelle

Elle a vécu sa première rentrée à l'école maternelle de Villeréal, et ses premiers mois l'ont enchanté. Laetitia Perez est née en Moselle. Après 16 années de pratique elle a posé ses bagages en Lot-et-Garonne. L'an passé à l'école de Cuzorn, elle découvre notre bastide et son école l'enchantent. « J'ai d'abord eu un coup de cœur pour Villeréal, et puis pour cette école. L'ambiance est conviviale et positive. L'école est très bien dotée et les agents de la commune aux petits soins pour nous. Venant de l'extérieur, je trouve qu'il y a ici plein de choses à faire et à voir, et ça me donne envie de m'investir ici ».

39 élèves

Avec la directrice Florence Préhaut, elles ont cette année 39 enfants. Forcément les regards se tournent vers les effectifs. Pour la rentrée prochaine : 29 élèves de Petite, Moyenne et Grande section sont inscrits, et 15 « tout-petits » envisagés. La municipalité de Villeréal lancera une campagne de promotion de ses écoles, en lien avec les équipes éducatives et l'association des parents d'élèves. Déjà l'an dernier, une plaquette de l'APE avait vu le jour. Elle sera largement distribuée dans les communes voisines, et auprès des familles. Pour ce qui concerne l'école élémentaire, les effectifs seront stables, autour de 113 enfants. ■

initiative La bastide, bientôt, Terra Aventura

L'office de tourisme Cœur de Bastides s'active à mettre en place un circuit pour l'été prochain à Villeréal. Pour jouer et découvrir notre région...

Ce jeu gratuit et accessible à tout moment permet de partager des moments uniques en famille.

Il s'adresse à tous les fans de chasse aux trésors, petits et grands, habitants du territoire ou voyageurs en quête de sorties insolites.

Avec des indices à relever, des énigmes à résoudre, les parcours vous entraînent à la recherche d'un trésor : ni bijoux, ni pièces d'or

mais des Poi'z, des petits personnages au caractère bien trempé qui peuplent l'univers de Terra Aventura. Ils se présentent sous forme de badges à collectionner et vous guident tout au long du parcours.

Terra Aventura permet ainsi de découvrir la Nouvelle Aquitaine en une quinzaine de destinations. Retrouvez toutes les informations sur ces parcours à l'adresse :

www.terra-aventura.fr



sur la place - 2 Fibre : le très haut débit à la maison

Nous l'attendions depuis longtemps. Finalement, Villeréal sera raccordée plus vite que prévu. La fibre optique c'est quoi ? C'est ce réseau de télécommunication qui va remplacer la ligne téléphonique classique et permettre d'échanger très rapidement des voix, images et données. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons une connexion internet qui passe par ses fils de cuivre du téléphone. Le débit (la vitesse) est très aléatoire et l'envoi ou la réception de fichiers volumineux est très

lente. Avec la fibre optique, composée de filaments en fibre de verre, le débit sera nettement supérieur.

Aussi, il rendra la vie plus simple pour les entreprises, les administrations ou le particulier qui se désespérait de la lenteur du téléchargement d'un film.

Dès ce mois de Janvier, près de 200 foyers villeréalais pourront profiter de cette avancée technologique. L'ensemble de la commune devrait être raccordée d'ici la fin de l'été. ■



Le très haut débit de la fibre optique : tous nos écrans connectés en simultané ! Illustration Orange



dossier Petite ville de demain à l'heure de la planète...

LA FIBRE OPTIQUE À VILLERÉAL



Câbles optiques enfouis, tranchées refermées, les premiers raccords vont intervenir.

Photo DR

L'avènement de la fibre optique fait définitivement passer notre bastide alphonsine à l'âge du village planétaire. Le monde est désormais à portée de clic. Crise sanitaire oblige, la communication instantanée des informations, du son et de l'image va nous conduire à vivre « en distanciel » : télétravail, téléenseignement, téléconsommation ou encore télémedecine... En matière de développement, demain c'est déjà aujourd'hui (*Lire ci-dessous et p. 8*), mais il n'est de perspective sensée qu'au regard du bilan des actions menées jusqu'ici. Nous y revenons en quelques exemples dans notre dossier... **►►► Lire pages 4 & 5**

sur la place « Petite ville de demain »

C'est officiel, comme ses trois cousines Monflanquin, Cancon et Castillonnès, Villeréal fait partie du programme *Petite Ville de Demain*, lancé par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires. Ce programme de l'État vise, sur une période de six ans, à accompagner les communes de moins de 3 500 habitants

dans leurs projets d'aménagements de l'espace public, de lutte contre la vacance commerciale et de rénovation de l'habitat. Ce dernier point sera le sujet central des études qui seront réalisées.

Accélérateur de la relance

L'État va apporter une aide financière pour la prise en charge d'un poste de chargé

de mission qui œuvrera pour le territoire de la communauté et des aides pour les investissements qui en découleront.

Couplé à ce programme, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) permettra de cibler les objectifs, les actions à mettre en œuvre et de trouver les partenaires pour les financer. ■

N° 94 Sommaire

- Sur la place Villeréal, « Petite ville de demain ». — Page 1
- État civil
- Dépôts sauvages
- Actualité : Boulevard Jeunes, Redevance incitative, Gendarmerie à l'écoute, Réseau chaleur, Réseau électrique, Rénovation thermique.
- Tour de ville : Foires 2021, Assainissement, Cantine et repas chauds, Lotissement, Catastrophe naturelle, Population, Accueil de loisirs, Projet Patribois, Subventions, Cimetière.
- Éditorial Fluctuat Nec Mergitur par Guillaume Moliérac. — Pages 2 & 3

- Dossier « Bilan et Perspectives » — Pages 4 & 5

- Débat PLUi et territoire — Page 6

- Questions à... Sébastien Benne, président de Rubees.
- Portrait Jenny Frankoual — Page 7

- Sur la place - 2 Fibre optique, le Très Haut Débit à la maison.
- Initiative Bastide Terra Aventura.
- École maternelle, une nouvelle maîtresse. — Page 8

L'état civil

◆ DÉCÈS

FOURNIER JEAN-PIERRE, 79 ans, époux de CARTIER CLAUDETTE, le 30 octobre à Villeréal.

VERNET ÉMILIE, 89 ans, veuve de GAILLARD ROBERT, le 15 novembre à Villeréal.

BÉDOUET LUCIENNE, 74 ans, veuve de CARPENTIER JEAN-FRANÇOIS, le 15 novembre à Villeréal.

SCHWEITZER JACQUELINE, 91 ans, divorcée de ZOLTNER WILLY, le 1 décembre à Villeréal.

SÉROUGNE GEORGES, 90 ans, époux de ALBIÉ THÉRÈSE, le 8 décembre à Villeréal.

Dépôts sauvages Verbalisation facilitée Sanctions durcies

Les sanctions pénales contre les dépôts sauvages de déchets sont renforcées.

Ainsi l'amende forfaitaire passe de 68 à 135 € pour les dépôts, l'abandon (...) de déchets en un lieu public ou privé non prévu à cet effet.

Est concerné également le mélange de déchets qui doivent être collectés séparément ou le brûlage de bio-déchets à l'air libre. Outre les forces de l'ordre, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) comme les agents des services d'enlèvement des ordures ménagères sont désormais habilités à verbaliser les contrevenants. À noter que le décret n° 2020-1573 renforce le cadre réglementaire des biodéchets. Il prévoit notamment que l'obligation de tri sera étendue à l'ensemble des producteurs au 1^{er} janvier 2024. Pour rappel, la CCBHAP va installer un système de vidéo surveillance sur les points d'apports volontaires ainsi qu'aux déchetteries. ■

actualités

◆ BOULEVARD JEUNES

L'accueil affiche la couleur

Pour les vacances de Noël, les ados de « Boulevard Jeunes » ont organisé un atelier de *Street Art*, un art graphique consistant à peindre à la bombe sur des surfaces en milieu urbain (murs, trottoirs...). Un groupe d'une dizaine de jeunes ont ainsi décoré l'entrée de leur local situé à l'Espace Jean-Moulin. Avec l'aide et les conseils d'un professionnel, ils continueront cet atelier artistique durant le premier semestre de cette année.



D'entrée, « Boulevard Jeunes » affiche les couleurs de l'accueil. (D.R.)

◆ REDEVANCE INCITATIVE

La limite de 52 dépôts annulée

La gestion des dépôts d'ordures ménagères va connaître des changements pour 2021. Jusqu'à présent, chaque foyer du territoire paie une redevance déchet de 164,79 €/an. Ce forfait comprends le dépôt de 26 sacs poubelles, puis un coût de 1,87 € par dépôt supplémentaire. La CCBHAP a décidé lors de son dernier conseil de lever la limite de facturation qui était de 52 dépôts, car de nombreux foyers, et professionnels, dépassent allégrement cette limite allant parfois à plusieurs centaines de sacs de déchets.

tour de ville

● Les foires en 2021

Les foires de l'année 2021 auront lieu les samedis 16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 25 septembre, 23 octobre, 13 novembre et 18 décembre.

● Service Assainissement

Le syndicat EAU47 a confié l'exploitation du service assainissement sur notre territoire à la société AGUR à compter du 1^{er} Janvier 2021. Ce service était jusqu'ici assuré par la SAUR, qui continuera à gérer l'eau potable. Plus d'info : 09 69 93 94 000 ou service.client@agur.fr

● Cantine et repas chauds
Le repas à l'école élémentaire se faisant en deux services, deux armoires de maintien des

plats au chaud ont été achetées (600 euros) pour faciliter le travail des agents qui prennent livraison des plats au CFA où les repas sont cuisinés.

● Lotissement Beauséjour

D'ici le mois de mars, la construction de huit logements devrait commencer au lieu-dit Beauséjour-Haut, route de Blanchou. Proposés à la location ils se situeront dans un ensemble sécurisé et clos. Une seconde tranche pourrait suivre, d'une dizaine de logements et de quinze lots à bâtir.

● Catastrophe naturelle 2020

La commune va déposer un dossier « Catastrophe naturelle-sécheresse 2020 ». Les Villeréalais concernés doivent se

Si vous rencontrez des difficultés dans les consignes de tri sélectif ou pour le dépôt de vos poubelles, rapprochez-vous du service *Environnement* de la communauté de communes. Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé : 05 53 49 52 91

◆ INTERVENANT SOCIAL

Un gendarme à l'écoute

La circulaire fixant le cadre des intervenants sociaux dans les commissariats et les gendarmeries date du 21 décembre 2006. Ils seront déployés en Lot-et-Garonne cette année à raison d'un par arrondissement. Cet intervenant aura pour missions l'accueil et l'écoute, la participation au repérage précoce des situations de détresse sociale, comme également l'information et l'orientation spécifique des personnes vers les services sociaux.

► Infos : 05 53 49 60 80

faire connaître auprès de la mairie, avant le 30 janvier 2021.

● Villeréal 1 320 habitants
Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. La dernière étude date du début 2020. Ses résultats confirment la relative attractivité de Villeréal avec une population de 1 320 habitants. Nous étions 1 186 en l'an 2000, 1 290 en 2015.

Selon l'INSEE, près de 68% de la population a plus de 45 ans. On retiendra aussi que plus de la moitié (54,5%) des Villeréalais sont des... Villeréaises.

● Un contrat sur cinq ans

Un Mandat d'Interêt Général (MIG) pour la gestion des accueils de loisirs de Born et Villeréal a été voté à l'unanimité par

Questions à... SÉBASTIEN BENNE, PRÉSIDENT DE RUBEES

L'été dernier, la communauté des communes a délégué sa compétence économique à ce collectif de professionnels pour accompagner les entrepreneurs du territoire. Sébastien Benne nous explique la démarche.

Quel est l'objectif, à long terme ?

Le territoire de la communauté repose sur trois axes : l'économie, ses résidents et le tourisme. L'objectif global est d'animer l'ensemble des acteurs économiques du territoire pour en développer l'attractivité et pérenniser ainsi l'économie locale. Pour ce faire, il s'agira de traiter plusieurs thématiques, comme l'économie par filières, agro-alimentaire, agritourisme et l'artisanat, le commerce via les unions de commerçants en particulier mais également les TPE-PME et la gestion des zones d'activités. Nous avons un gros travail spécifique sur la transformation numérique et les « cessions-reprises » d'entreprises en vue des départs à la retraite de leurs dirigeants.

Quelle mission la communauté des communes vous a-t-elle confiée ?

De manière simple, notre mission est de mettre en dynamique tous les acteurs économiques du territoire. À court terme, plusieurs axes concrets sont privilégiés :
■ Accompagner l'animation des Unions de Commerçants des quatre villages afin de faire face aux transformations profondes que nous vivons actuellement en ces périodes de confinement/déconfinement, par exemple, accompagner la mise en œuvre de solutions de e-commerce qui permettent les circuits courts. Commande à distance et circuits courts étant tout à fait pertinents.
■ Créer et animer la communauté des acteurs économiques du territoire (artisans, commerçants, entreprises, agriculteurs, travailleurs libé-

raux, centres de formation, chambres consulaires, élus, etc.) afin de : partager les bonnes pratiques, favoriser les synergies, mutualiser les moyens et les échanges gagnant-gagnant.

■ Accompagner les transformations profondes des filières : digitalisation des organisations, agro-tourisme et agriculture durables, développement des circuits courts, cessions-reprises de certaines activités, etc.

■ Animer le Territoire par des événements : Forum Emploi, Club des acteurs éco BHAP, Évènement de créations de Start-Up, visites d'usines, Rallye des Bastides, etc.

■ Développer les compétences pour anticiper la transformation des métiers.

En cette période, quels sont les besoins concrets des entreprises ?

2020 a bouleversé l'approche économique. Nous sommes passés d'un monde de certitudes à un monde totalement incertain et instable au sein duquel nous devons avancer chaque jour en étant entouré de points d'interrogation.

Les acteurs économiques ont donc besoin d'accompagnement pour faire face en s'appuyant sur plusieurs éléments :
- Apprendre à avancer à court terme en acceptant l'incertitude du moyen terme.
- S'adapter avec réactivité. C'est ce que l'on appelle *l'agilité organisationnelle*.

- Mutualiser donc travailler collectivement pour faire face, car à plusieurs on est plus forts face aux incertitudes.

- Innover, innover, innover pour construire notre territoire 2030 et éviter, ainsi, de subir. ■

portrait



À la tête de l'association Objectif Danse, elle a suscité un formidable engouement

Jenny Frankoual

« J'ai deux amours, mon pays et la danse... »

On pourrait fredonner cette confidence sur l'air de la célèbre chanson de la Dame des Milandes. Le pays de Jenny c'est Villeréal mais aussi sa famille et notamment Carmen, sa grand-mère regrettée. Son pays, c'est aussi le rugby. Et les copains d'ici. Son autre passion, c'est la danse. Au point de s'y être jetée corps et âme. Pourquoi ? Peut-être parce que, comme disait encore une vieille chanson, « Pour gagner sa pitance, la danse, y qu'ça ! »

Pourtant Jenny n'est pas une enfant de la balle, mais s'il est une Villeréaise qui explose incontestablement les standards de l'audit régional, c'est bien elle, la danseuse et égérie d'*Objectif Danse*. Pour son talent, bien sûr, mais aussi son charisme, son énergie, son engagement. Et sa lucidité.

« Passe ton bac d'abord. » La Jenny du début de l'histoire est une écolière dont le parcours d'excellence est sanctionné par un bac décroché à 17 ans. Une « négo » avec maman qui lui permet ensuite de voler de ses propres ailes, pour la danse, pour la vie. Elle

aurait pu être maîtresse d'école ou prof d'anglais. Mais il y eut une révélation : les cours de danse de Béatrix Hibert à Castillonnes puis de Lucile Niquot à Cancon semèrent leur ferment. Dans les pas de Lucile qui danse à Toulouse, elle prend des cours, suit des stages, noue des contacts et enchaîne les expériences. Elle assure des remplacements de profs, des répétitions de spectacles, « *J'ai la chance, reconnaît-elle, de rencontrer des gens qui me font confiance.* » Elle a, alors, 18 ans et rejoint la compagnie *Mix'Teen* de Sonia Baro, à Auch. Désormais, « *C'est la danse à 100%* ». D'autant que

Jenny va faire une autre rencontre décisive : celle du Suisse Maurizio Mandorino, à la notoriété mondiale, qui la prend sous son aile et viendra même à Villeréal. « *Il a été décisif dans mes choix* » insiste-t-elle. Durant ce temps, Sylvie, sa maman, a monté une école, Objectif Danse : « *La fusion intervient plus vite que prévu.* » Jenny veut en effet marier sa passion et son pays. Elle veut aussi offrir aux jeunes passionnés l'opportunité d'entrer dans la danse. Naitront en 2007 les compagnies K-Lyptus (14-25) puis les BBK (8-12) : Objectif, danser. La meilleure façon de faire front, Covid ou pas ! ■

PLUi > Mieux appréhender son territoire

Le nouveau PLUi, plan local d'urbanisme intercommunal, concerne l'ensemble des 43 communes de *Bas-tides en Haut-Agenais Périgord*. Il doit permettre à chacun de mieux appréhender son territoire. Ce document est un plan-guide pour les années à venir. Il s'agit d'un véritable outil de développement urbain, d'aménagement de l'espace et de préservation des paysages. Il se compose de trois parties : un règlement sur les zonages, un plan d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations d'aménagement et d'orientation (OAP).

LE CADRE LÉGAL DU RÈGLEMENT

Le PLUi a pour fonction première d'harmoniser les règles d'urbanisme à l'échelle d'un bassin de vie, là où auparavant chaque commune fixait ses propres règles.

La volonté des services de l'État et des élus locaux est de maîtriser la consommation foncière, c'est-à-dire d'éviter de construire de manière aléatoire et dispersée et de définir des zones dédiées.

Ainsi il existe quatre types de zones. Des zones urbaines (Ua, Ub, Ux et UL), des zones à urbaniser (AU, AUX, AUL, AU0 et AUX0), des zones agricoles (A, A1, Ap) et des zones naturelles et forestières (Nh, NL, Nb, Nc, Nr).

Chaque zone définit ce qu'il est possible de faire et ce qui est interdit en terme de constructions, d'aménagements, et d'activités.

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - PADD

À travers lui, les élus ont défini une réflexion sur la manière d'aménager notre territoire dans les prochaines années.

La volonté est de consommer le moins de foncier, de terrain possible pour la construction de logements. Cette volonté est aussi motivée par la loi qui impose de réduire de façon forte les zones dédiées à l'urbanisation.

Pour la commune de Villeréal, la surface constructible est passée de 64 hectares à 18 ha.

Cela s'explique par une faible demande de permis de construire ces dernières années et la nécessité de regrouper l'habitat

autour du village et des quartiers existants.

De plus, un habitat regroupé permet de réduire les coûts de création de voiries, des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électrification, et leur entretien.

Le constat indique par ailleurs que pendant de nombreuses années les centres-bourgs ont été délaissés pour des installations en périphérie.

La reconquête de l'habitat existant au cœur du village devient une priorité.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - OAP

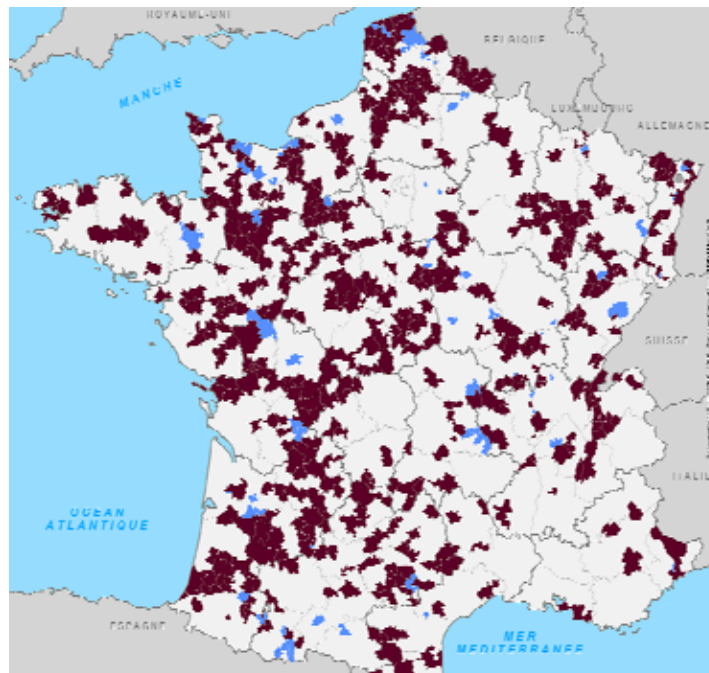
Celles-ci définissent les règles de construction d'une maison, son implantation et l'architecture souhaitée pour qu'elle s'insère avec harmonie dans le paysage, urbain ou rural.

Elles apportent en outre des préconisations sur la rénovation du bien existant.

Pour la commune, les OAP fixent les grandes lignes des aménagements des espaces publics, le traitement des entrées de ville, en prenant en compte la qualité paysagère et patrimoniale à préserver ou à renforcer.

— Repères —

Superficie = 674 km². Population = 17 444 habitants (densité 25,88 habitant /km²) pour 43 communes dont : Monflanquin (2 368), Castillonès (1 438), Cancon (1 360), Villeréal (1 320), Saint-Eutrope (698), La Sauvetat (648) et Monbahus (626).



En 2015, 104 PLUi étaient soutenus financièrement par l'État. On constate depuis un essor considérable de leur déploiement par une sorte de contagion géographique. Plus de la moitié des 1 266 communautés (ou métropoles) détiennent aujourd'hui la compétence d'élaboration du plan local d'urbanisme dont notre CCBHAP. (Doc. Courrier des Maires)



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 94 - Janv.-Fév. 2021
Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Jean-Paul Epinette • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

« Fluctuat nec mergitur »

Par Guillaume Moliérac

Cette devise résume ce que nous fûmes en cette année 2020 : battus par les flots mais ne sombrant pas. Étrange période à résumer. D'une épidémie localisée dans une région de Chine à une pandémie planétaire. D'une "presque grippe" à une faucheuse foudroyante. Ce SARS-Cov-2 paralysant le monde, aura bouleversé nos vies, nos habitudes, nos loisirs, notre économie. En perpétuel mouvement, notre monde s'est soudain arrêté de bouger : ciels sans avions, routes sans voitures. Rappelez-vous ces magasins fermés, ces places vides, ces enfants sans école, la bataille des masques et les autorisations de sortie. En janvier 2020 nous étions loin de tout ça, mais la mondialisation nous a rattrapés. Nous sommes des citoyens du monde, pour le meilleur et pour le pire. D'accord pour dire « 2020, c'était pourri ». Alors penchons nous sur l'avenir. Le meilleur étant toujours à venir, voici 2021 et avec lui des motifs d'espoir. L'arrivée de la fibre, si importante pour nos entreprises, les travaux de performance énergétique sur notre école maternelle et, je le souhaite vivement, le retour des activités et des animations de tous nos commerces et associations. Pour cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux, portez-vous bien, soyez bienveillants les uns avec les autres et que la force soit avec vous. ■

◆ ÉNERGIE ET TERRITOIRE

Un réseau chaleur

Le conseil d'administration de l'EPHAD a validé sa participation au réseau de chaleur bois. *Territoire Énergie 47* prendra à sa charge la totalité de la réalisation et de la maintenance. Une chaufferie à bois sera construite en contre-bas du cimetière, route de Vergnes. En plus de l'EPHAD, elle alimentera l'école élémentaire, la bibliothèque, l'espace de vie social de Mondéléce, ainsi que le magasin *Terre du Sud*. L'avantage du réseau chaleur bois, réside dans le gain de consommation d'énergie de chauffage en période froide, en comparaison au fioul, gaz ou électricité. Et dans l'accompagnement de la filière bois, avec les producteurs de plaquettes à proximité.

◆ QUARTIER SAINT-MICHEL

Ligne électrique cachée

Pour améliorer la qualité paysagère du village, le programme d'enfouissement des réseaux se poursuit avec la ligne basse tension quartier Saint-Michel depuis la route de Monflanquin. L'opération d'un montant total de 139 010 euros sera largement financée par le syndicat Territoire Énergie du Lot-et-Garonne

le conseil communautaire le 3 décembre dernier. Vacances Nature s'est vu confortée pour poursuivre l'animation Enfance-Jeunesse sur le Pays villeréalais. Le MIG est un contrat de partenariat sur cinq ans. Toutefois, l'association n'aura plus la gestion de la crèche de Born, reprise en régie par la CCBHAP.

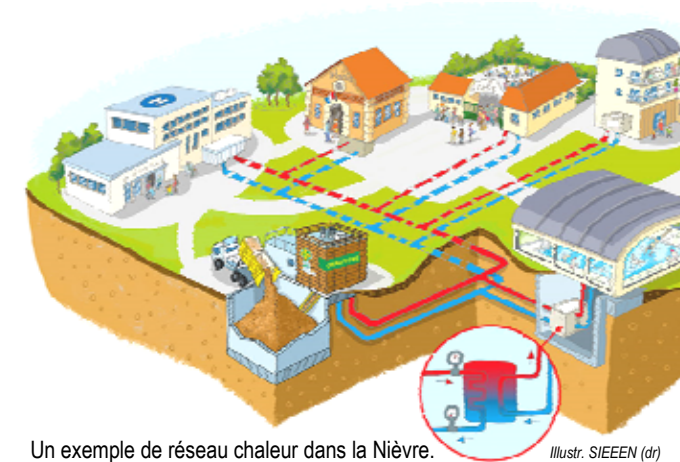
● **Halle : projet Patribois**
Les 20 et 21 janvier, les chercheurs et étudiants du projet *Patribois* se déplacent à Villeréal, pour continuer d'ausculter la halle. Des modélisations en 3D ont été, déjà, réalisées. Des maquettes en bois seront construites afin d'étudier les résistances des éléments et de comprendre, ainsi, les faiblesses de

(TE 47). Le reste à charge pour la commune représente 10% du global soit 13 901 euros.

◆ PROJET POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Rénovation thermique

Soucieuse de maîtriser ses dépenses de fonctionnement comme du confort et de l'ac-



Un exemple de réseau chaleur dans la Nièvre. Illustr. SIEEEN (dr)

cueil des enfants et des personnels, la commune va déposer un dossier de demande de subventions pour des travaux de rénovation énergétique à l'école maternelle. La première estimation s'élève à 90 000 euros.

Sont inclus le changement de menuiseries, la réfection de faux-plafonds et l'isolation, ainsi que le changement de la production de chauffage en remplaçant la vieille chaudière au fioul par une chaudière à granulés. ■

la structure de notre monument historique.

● **Demandes de subvention**
La commission municipale sur la vie associative a préparé un règlement d'attribution des subventions ainsi que des dossiers types de demande de subventions, pour le fonctionnement et pour des demandes exceptionnelles. Ces documents seront présentés au conseil municipal en janvier et envoyés à tous les responsables associatifs. Les demandes de subvention seront à renvoyer à la mairie courant février. Compte tenu que l'année 2020 n'a pas permis une activité normale, les demandes de subventions seront basées sur l'exercice 2019 pour toutes les

associations.

● **Travaux au cimetière**
Engagés lors du précédent mandat, des travaux de reprises de concessions abandonnées dans la partie ancienne ont été menés à bien. Le contrat passé avec la société *Elabor* prévoyait le nettoyage des tombes et leur remise en état pour être proposées à de nouveaux demandeurs. Ces travaux ont permis de mieux organiser le cimetière *in situ*, mais aussi le suivi administratif grâce à l'élaboration d'un logiciel de cadastre et de recensement. Cette opération d'un coût de 30 000 euros sera poursuivie cette année pour une dizaine de tombes supplémentaires. ■

Écourtées par la pandémie, 2020 et 2021 seront pour nous des années très particulières

Une vision croisée entre bilan et perspectives

Cette période de début d'année permet de faire le bilan et de se projeter. Au sortir d'une année exceptionnelle à bien des égards, il est difficile d'en tirer des réjouissances. Pourtant, dans cet hiver mélancolique qui perdure il est nécessaire de se vouloir résolument combatif, voire même – soyons audacieux – optimiste.

Voici donc une vision croisée, entre bilan et perspectives...

• • • Dernier rebond pour l'USV

Dès 2019, le landerneau villeréalais tremble de stupeur. Son club de rugby fétiche, l'USV XV ne peut plus jouer seul. Une entente avec le voisin castillonnésien devient inévitable pour garantir la présence du rugby sur nos terres. Hélas, ce nouveau-né n'eut pas le temps de souffler sa première bougie. En janvier les dirigeants villeréalais annoncent la fin de l'aventure « Bleu et Or ».

Du haut de son siècle d'existence, cette institution se voyait emportée malgré elle et comme tant d'autres en dehors de l'en-but. Cette décision douloureuse a eu pour effet la création du club des 4 Cantons-BHAP, issu de la réunion des clubs de Monflanquin-Cancon et Castillonnés -Villeréal.

Les résultats très encourageants de ce nouveau club, l'état d'esprit affiché par ses jeunes joueurs, leaders de leur poule, en fédérale 3, vont permettre à ses supporters de se sentir, désormais, « Prune et Blanc ».

• • • Une Incitation à badger

Après une année test, les habitants de la communauté BHAP entrent en année pleine pour la redevance incitative qu'il convient de nommer « redevance déchets ». Fini les dépôts dans ces bacs alignés qui ressemblaient le plus souvent à des mini-déchetteries, tant on y retrouvait tout type de déchet. Place à des containers enterrés, avec tambours et badges. Pionnière dans le département et même la région, la communauté veut prendre à bras-le-corps la problématique de la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif. Auparavant, la facturation se faisait par la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) inclus avec la taxe foncière. Désormais, chaque foyer devra payer un abonnement, comme pour l'eau, l'électricité ou encore le téléphone.

La redevance déchet comprend un nombre de dépôts autorisés (26) chaque année, et comme pour le reste, chaque sac supplémentaire sera facturé hors forfait (1,87 €). L'incidence n'est pas des moindres, car grâce à cela, le tonnage global de nos ordures a baissé de plus de 30% dès la première année.

• • • Une Maison pour la Santé

Ce samedi 10 février, les nombreux élus locaux, le directeur de L'ARS et la sous-préfète, étaient tout sourire pour l'inauguration de la – très réussie – maison de santé pluri-professionnelle (MSP). Ce projet tant attendu, devait venir compléter et renforcer le cabinet médical privé existant. Près de 400 m² accueillent l'ADMR, une diététicienne, une podologue et une psychologue. Dernière inauguration avant les élections à venir, ce fut la dernière inauguration publique tout court !

Se
vouloir
résolument
combatif

...

• • • Voter masqué

2020 c'était une de ces années qui passionne la France et les Français. Une année d'élections. Seule liste inscrite, la nouvelle équipe municipale ne prendra ses fonctions que deux mois après sa désignation suite au confinement.

• • • Des Flammes dans la nuit

Dans la nuit du 03 au 04 Juillet, l'incendie de la pâtisserie Rodot, s'embrase. Durant des heures les pompiers lutteront pour sauver ce qui pouvait l'être. Après des mois d'expertise, les travaux de démolitions ont eu lieu en cette fin d'année. Ce commerce, important pour Villeréal, sera reconstruit cette année 2021.

• • • Les écoles au cœur des attentions

Ce fut une année forte pour l'école élémentaire. Ouverture d'une cinquième classe, du fait d'un nombre plus important d'enfants (115), construction de la salle multi activité, acquisition de matériels pour le maintien en température des plats à la cantine.

La maternelle reçoit également l'attention de la municipalité. D'importants travaux de rénovation énergétiques sont programmés pour améliorer le confort d'accueil et de travail. De plus, la vieille chaudière au fuel sera remplacée par un appareil moderne, au bois. Un engagement fort dans le développement durable avec le recours à des énergies renouvelables et des ressources locales.

• • • Une Bastide connectée pour le futur ...

C'est un opération d'aménagement du territoire qui peut se comparer, en leur temps, avec l'arrivée de l'eau potable, l'électricité ou le téléphone dans les maisons. Aujourd'hui, c'est de fibre optique qu'il s'agit. Comme nous l'évoquons en pages 1 et 8, il s'agit d'une révolution technologique tant attendue par les entreprises comme les particuliers. D'ici l'été la totalité de la commune sera raccordée.

• • • Engagée dans le développement durable

Grâce au concours du syndicat *Territoire Energie 47*, Villeréal se lance dans une programmation de rénovation énergétique de ses bâtiments et dans le développement durable. Ainsi, en plus du projet à l'école maternelle viendra la création d'un réseau de chaleur bois collectif, comprenant l'école élémentaire, l'EPHAD, l'espace de vie sociale ECLAT et Terre du Sud.

Ce projet innovant permettant de réduire fortement la facture de chauffage et de soutenir la filière bois présente sur notre territoire proche. Par ailleurs, le projet de méthaniseur « Villeréal-BioGaz » devrait aussi voir le jour. Enfin, un projet de ressourcerie (récupération et réutilisation d'objets et meubles) porté par ECLAT sera mis à l'étude.

• • • Les Arts et la Culture par les jeunes

Les confinements et les restrictions ont certes pénalisés fortement les activités culturelles, néanmoins les initiatives ne manquent pas pour cette année.

Le *Boulevard Jeunes* débute son atelier « Street Art », un art pictural de rue avec l'aide d'un professionnel reconnu. Les élèves des écoles travailleront sur la nuit des étoiles, et avec le soutien de l'amicale des commerçants, une nuit d'observation se tiendra en juin à l'hippodrome.

Enfin, cet été, le peintre Gilles Sacksick exposera en juillet et août, salle Jean-Moulin et disposera des toiles grand format dans les rues de la bastide.

Pour
2021
les
initiatives
ne
manquent
pas

